

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de placement immobilier BTB	27 juin 2011	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Intact Corporation financière	27 juin 2011	Ontario
Intact Corporation financière	27 juin 2011	Ontario
Maple Leaf 2011 Energy Income Limited Partnership	24 juin 2011	Colombie-Britannique
New Flyer Industries Inc.	28 juin 2011	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
BCE Inc.	28 juin 2011	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Fonds FÉRIQUE REVENU COURT TERME	23 juin 2011	Québec
Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS		
Fonds FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ PONDÉRÉ		
Fonds FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ		
Fonds FÉRIQUE DIVIDENDES		
Fonds FÉRIQUE ACTIONS		
Fonds FÉRIQUE AMÉRICAIN		
Fonds FÉRIQUE EUROPE		
Fonds FÉRIQUE ASIE		
Fonds FÉRIQUE MONDIAL		
Capstone Infrastructure Corporation	23 juin 2011	Ontario
Fonds Brandes	28 juin 2011	Ontario
Fonds d actions globales Brandes		
Fonds d actions internationales Brandes		
Fonds d actions canadiennes Brandes Sionna		
Fonds équilibré canadien Brandes Sionna		
Fonds de revenu mensuel Brandes Sionna		
Fonds d actions américaines Brandes		
Fonds équilibré global Brandes		
Fonds d actions globales à petite capitalisation Brandes		
Fonds d actions de marchés émergents Brandes		
Fonds d actions américaines à petite		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
capitalisation Brandes Fonds d'actions canadiennes Brandes Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Brandes Fonds de revenu diversifié Brandes Sionna Fonds obligataire axé sur les sociétés Brandes Fonds du marché monétaire canadien Brandes	22 juin 2011	Ontario
Fonds MD  Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD Fonds collectif de dividendes GPPMD Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD Fonds collectif d'actions américaines GPPMD Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	22 juin 2011	Ontario
Fonds MD  Fonds équilibré MD Fonds d'obligations MD Fonds d'obligations et d'hypothèques MD Fonds de dividendes MD Fonds d'actions MD Placements d'avenir MD Limitée Fonds de revenu et de croissance MD Fonds international de croissance MD Fonds international de valeur MD Fonds monétaire MD Fonds sélectif MD Fonds américain de croissance MD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds américain de valeur MD Portefeuille conservateur MD Portefeuille équilibré modéré MD Portefeuille équilibré de croissance MD Portefeuille de croissance maximale MD Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	28 juin 2011	Ontario
Fonds Placements Franklin Templeton  Fonds de croissance asiatique Templeton Fonds d'orientation américaine Bissett Fonds de sociétés à grande capitalisation canadiennes Franklin Templeton Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin Templeton	24 juin 2011	Ontario
Primary Corp.	24 juin 2011	Ontario
Redwood Asset Management Inc.  Fonds d'actions diversifié Redwood Fonds de revenu diversifié Redwood Fonds mondial à petite capitalisation Redwood	24 juin 2011	Ontario
TransCanada PipeLines Limited	24 juin 2011	Alberta

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas

de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'obligations de sociétés Standard Life ( <i>auparavant, Fonds d'obligations de sociétés à rendement élevé Standard Life</i> ) (parts de séries A, F, E, Légende et O-1)	22 juin 2011	Québec
Fonds d'obligations internationales Standard Life (parts de séries A, E, Légende et O-1)		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
Fonds de dividendes canadiens de croissance Standard Life (parts de séries A, T, F, E, Légende et O-1)		
Fonds de revenu de dividendes Standard Life (parts de séries A, E, Légende et O-1)		
Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation Standard Life (parts de séries A, F, E, Légende et O-1)		
Fonds d'actions US Standard Life (parts de séries A, E, Légende et O-1)		
Catégorie d'obligations de sociétés Standard Life ( <i>auparavant, Catégorie d'obligations de sociétés à rendement élevé Standard Life</i> ) (actions de série A)		
Catégorie de dividendes canadiens de croissance Standard Life (actions de série A)		
Catégorie d'actions US Standard Life (actions de série A)		
(Catégorie de société Standard Life inc.)		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	22 juin 2011	18 mars 2011
Banque Nationale du Canada	20 juin 2011	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	21 juin 2011	14 mai 2010
Banque Toronto-Dominion (La)	16 juin 2011	18 mai 2010

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Audatex North America, Inc.	2011-06-14	billets	5 668 247 \$	2	4	2.3
Cosigo Resources Ltd.	2011-04-26	7 030 406 unités	3 515 203 \$	1	63	2.3 / 2.5
CounterPath Corporation	2011-06-14	3 145 800 unités	5 505 150 \$	3	14	2.3
Danaher Corporation	2011-06-14	105 000 actions ordinaires	5 263 130 \$	1	1	2.3
Exploration Knick inc.	2011-06-17	250 000 actions ordinaires	40 000 \$	1	3	2.13
Harbour St. John's Limited Partnership	2011-06-03	74 unités de catégorie A	3 700 000 \$	7	29	2.3
Hunt Mining Corp.	2011-06-14	25 645 000 unités	11 540 250 \$	2	76	2.3
Hyteon Inc.	2011-06-17	182 500 actions ordinaires	376 821 \$	0	3	2.3 / 2.5
IGW Real Estate Investment Trust	2011-05-24 au 2011-05-27	2 564 559 unités	2 573 639 \$	3	80	2.3 / 2.9 / 2.10
IronCo. LLC	2011-06-08	550 000 unités	537 900 000 \$	1	104	2.3
JPMorgan Chase & Co.	2011-06-03	300 certificats	300 000 \$	1	0	2.3
Network infrastructure Inventory Inc. - N(i)2 Inc.	2011-05-31	360 000 actions ordinaires	360 000 \$	2	0	2.5
Rencore Resources Ltd.	2011-05-31	7 551 021 unités	1 850 000 \$	4	23	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Sino Elite Group Limited	2011-05-31	642 unités	2 171 553 \$	1	33	2.3
Walton MD Potomac Crossing Investment Corporation	2011-06-03	287 966 actions ordinaires de catégorie B	2 879 660 \$	1	163	2.3 / 2.9

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
BlackRock Active Canadian Equity DC Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	544 417,60 parts	11 734 021,75 \$	1	0	2.3
BlackRock Active Canadian Equity Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	1 487,09 parts	42 424 \$	1	0	2.3
BlackRock Canada CoreActive Universe Bond Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	364 927,15 parts de catégorie A	6 453 882 \$	1	0	2.3
BlackRock Canada CorePlus Long Bond Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	12 557 647,49 parts	147 460 749,98 \$	1	0	2.3
BlackRock Canada Ex-BBB Universe Bond Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	17 806 485,26 parts	281 486 629,77 \$	1	0	2.3
BlackRock Canada Long Bond Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	1 655 464,33 parts de catégorie A	36 943 136,51 \$	6	0	2.3
BlackRock Canada Long Bond Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	1 619 924,86 parts de catégorie D	19 638 005,80 \$	2	0	2.3
BlackRock Canada Real Return Bond Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	56 676,37 parts de catégorie A	1 450 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
BlackRock Canada Real Return Bond Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	30 069,72 parts de catégorie D	363 000 \$	1	0	2.3
BlackRock Canada Universe Bond Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	323 063,93 parts de catégorie A	7 594 624,95 \$	3	0	2.3
BlackRock Canada Universe Bond Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	4 597 891,84 parts de catégorie D	94 158 967,71 \$	2	0	2.3
BlackRock Canadian Equity Ex-Trusts Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	13 620,55 parts	679 083,67 \$	1	0	2.3
BlackRock Canadian Equity Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	632 380,52 parts de catégorie D	13 572 164,11 \$	4	0	2.3
BlackRock CDN Global Market Selection Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	393 440,82 parts de catégorie A	19 445 000 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2015 Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	592 396,75 parts	5 981 826,18 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2020 Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	661 565,48 parts	6 318 976,13 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2025 Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	784 387,70 parts	7 430 834,44 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2030 Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	438 609,88 parts	3 984 858,52 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2035 Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	376 078,72 parts	3 338 042,01 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2040 Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	246 907,45 parts	2 164 080,47 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
BlackRock CDN LifePath 2045 Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	97 519,09 parts	871 981,81 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN LifePath Retirement Index Fund I	2010-01-01 au 2010-12-31	397 385,94 parts	4 216 504,25 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN MSCI EAFE Index Equity Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	3 074 884,82 parts de catégorie D	28 046 328,93 \$	7	0	2.3
BlackRock CDN MSCI EAFE Index Hedged Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	1 292,60 parts	13 000 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN Short Term Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	254 038,50 parts de catégorie A	3 916 405,93 \$	3	0	2.3
BlackRock CDN US Alpha Tilts Hedged Non-Taxable Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	1 558 942,21 parts	13 226 350,96 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN US Alpha Tilts Non-Taxable Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	1 851 436,97 parts	13 900 000 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN US Equity Index Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	4 219 323,46 parts de catégorie D	28 358 107,47 \$	4	0	2.3
BlackRock CDN US Equity Index Hedged Non-Taxable Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	4 095 043,19 parts	35 642 000 \$	5	0	2.3
BlackRock CDN US Equity Index Non-Taxable Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	444 176,39 parts de catégorie D	6 026 000 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN US Equity Index Non-Taxable Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	16 353 349,47 parts de catégorie A	120 364 754,86 \$	6	0	2.3
EAFE Equity Index Fund B	2010-01-01 au 2010-12-31	17,57 parts	905,21 \$	2	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Goldman Sachs Investment Partners Fund Offshore, L.P.	2010-03-01 2010-04-01 2010-07-01 2010-12-01	Parts	3 481 100 \$	1	3	2.3
International Alpha Tilts Fund B	2010-01-01 au 2010-12-31	78 336,92 parts	1 506 044,42 \$	3	0	2.3
International Alpha Tilts Hedged CAD Fund B	2010-01-01 au 2010-12-31	213 073,22 parts	1 968 507,87 \$	1	0	2.3
Kingwest High Income Portfolio	2011-05-31	168 936,04 parts	1 000 000 \$	1	0	2.3
MSCI Europe Index Fund B	2010-01-01 au 2010-12-31	14 479,79 parts	199 950,01 \$	1	0	2.3
MSCI Japan Equity Index Fund B	2010-01-01 au 2010-12-31	11 656,07 parts	199 950,01 \$	1	0	2.3
Q-BLK Strategic Partners, Inc.	2010-12-01	383,03 actions de catégorie I	388 135,24 \$	1	0	2.3 / 2.10
Q-BLK Strategic Partners, Inc.	2010-07-01	818,62 actions de catégorie I	871 748,44 \$	1	0	2.3 / 2.10
Russell 2000 Index Fund B	2010-01-01 au 2010-12-31	3 294,42 parts	79 333,20 \$	1	0	2.3
S&P GSCI Energy Fund B	2010-01-01 au 2010-12-31	270 816,37 parts	1 582 840,90 \$	1	0	2.3
S&P GSCI Non-Energy Fund B	2010-01-01 au 2010-12-31	232 464,43 parts	3 166 034,95 \$	1	0	2.3
Second City Capital Partners II, Limited Partnership	2011-05-31	Parts de société en commandite	61 276 000 \$	3	44	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Value Contrarian Canadian Equity Fund	2011-06-01	98,29 parts	250 000 \$	1	0	2.10
Vontobel Non-US Equity Offshore	2010-01-01 2010-03-01 2010-04-01 2010-08-01 2010-12-01	Actions	9 607 836 \$	1	7	2.3
York Credit Opportunities Unit Trust	2011-06-01	Parts	1 092 825 \$	1	0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### New Flyer Industries Inc.

Vu la demande présentée par New Flyer Industries Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 16 juin 2011 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 27 juin 2011 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 2 janvier 2011;
2. les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 3 avril 2011;

3. la notice annuelle de l'émetteur et de New Flyer Industries Canada ULC pour l'exercice terminé le 2 janvier 2011;
4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 1<sup>er</sup> avril 2011;  
(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 27 juin 2011.

Benoit Dionne  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2011-FS-0114

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».